

INFOS MDPH11

Lettre d'information de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aude

N° 2 – mai 2020

Edito de Catherine Roumagnac, Directrice de la MDPH de l'Aude :

« Cette nouvelle Lettre MDPH est placée sous le signe d'une reprise très progressive d'activité au siège de la MDPH, entre le 11 mai et le 30 juin, étant donné que la majorité des activités sont assurées en télétravail.

Afin de garantir une reprise sereine, cette sortie du confinement tiendra compte bien entendu des recommandations nationales, mais aussi des souhaits des agents et de leur besoin individuel en lien avec leur environnement social et familial (garde d'enfants, personnes vulnérables, proches vulnérables, besoin de lien social...) en s'assurant :

- ✓ de la continuité du service public (avec une attention toute particulière sur la période estivale)
- ✓ que les activités nécessitant une présence au siège soient assurées avec un nombre très réduit d'agents présents simultanément.

La présence au siège un à deux jours par semaine sera progressivement mise en place, en lien avec les chefs de service, selon un planning hebdomadaire.

Enfin, pour donner une note optimiste à cette période si particulière, profitons dans cette publication des dessins et textes réalisés par les personnes accueillies en établissements et services médico-sociaux à l'intention des personnes âgées des EHPAD du département.

Je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette belle opération ! »



FAM Pech de Laclause



Plan de reprise progressive d'activité :

- Direction p. 2
- Service AGD p. 3
- Service EMS p. 4
- Service AG p. 5

LA DIRECTION DE LA MDPH

Le plan de reprise d'activité est travaillé par les chefs de service de la MDPH, en fonction des missions spécifiques à chaque unité.

L'attention sera portée en priorité sur le respect des gestes barrières et de la distanciation afin de ne faire courir aucun risque aux agents et aux usagers de la MDPH.

Afin d'éviter les regroupements, le sens de circulation au sein de la MDPH sera adapté.

A l'entrée dans les locaux, les agents devront se nettoyer les mains avec du gel hydroalcoolique.

Des équipements de protection seront mis à disposition ainsi que des spray pour le nettoyage des poignées de porte, claviers et téléphones plusieurs fois par jour.

Il y aura 1 seul agent par bureau.

Il sera possible de prendre le repas, tout en respectant la distanciation, en salle de restauration ou Cers, avec ses équipements personnels.

Les frigos, fontaine à eau et machine à café sont condamnés.

Les agents d'entretien désinfecteront l'ensemble du bâtiment dont les toilettes plusieurs fois par jour.



APAJH11 Narbonne

Communauté 360, c'est le nom de la nouvelle plate-forme téléphonique nationale en cours de création, suite à la Conférence Nationale du Handicap du 11 février dernier.

Elle concerne toutes les personnes en situation de handicap sans solution et va s'appuyer sur le partenariat

construit dans le cadre de la Réponse Accompagnée pour Tous (RAT).

Il s'agit d'un numéro d'appel national unique qui fera le relai à un numéro départemental chargé de trouver des solutions. Les besoins et les bonnes pratiques seront « remontés » au niveau national.

Activité chiffrée MDPH11

pour la période du 6 avril au 8 mai 2020 :

657 dossiers entrants
57 demandes par téléservice
449 dossiers scannés
738 dossiers instruits
1262 dossiers évalués
1606 dossiers programmés
29 RAPO
1218 dossiers examinés en CDAPH

N° vert d'écoute des personnes en situation de handicap et des aidants : ce numéro mis en place dans le cadre du confinement a comptabilisé 92 appels au mois d'avril, preuve s'il en faut de la nécessité d'un tel service. **Coup de chapeau aux écoutants** mis à disposition par nos partenaires ! Ce numéro sera disponible au moins jusqu'à fin mai.

Le Comité Départemental de l'Education Inclusive

en lien avec le CRA travaille sur une guidance spécifique pour accompagner les parents et les enfants avec autisme dans l'apprentissage des gestes barrières, l'acceptation du port du masque et la distanciation sociale.

Transports scolaires

à partir du 11 mai : cette question a fait l'objet d'une visioconférence associant les services de l'EN, le CD et la MDPH.

l'AAH revalorisée à 902,70 € depuis le 1^{er} avril 2020

SERVICE ACCUEIL GESTION DES DROITS

Une légère augmentation du nombre de dossiers entrants a été constatée ces derniers jours. Nous prévoyons que cette tendance s'accroisse avec le dé-confinement. L'organisation sera adaptée.

En application de l'ordonnance 2020-312 du 25 mars 2020, le **téléservice** a été adapté techniquement le 16 avril pour simplifier et faciliter les demandes de renouvellement de droits.

Modification des délais de recours

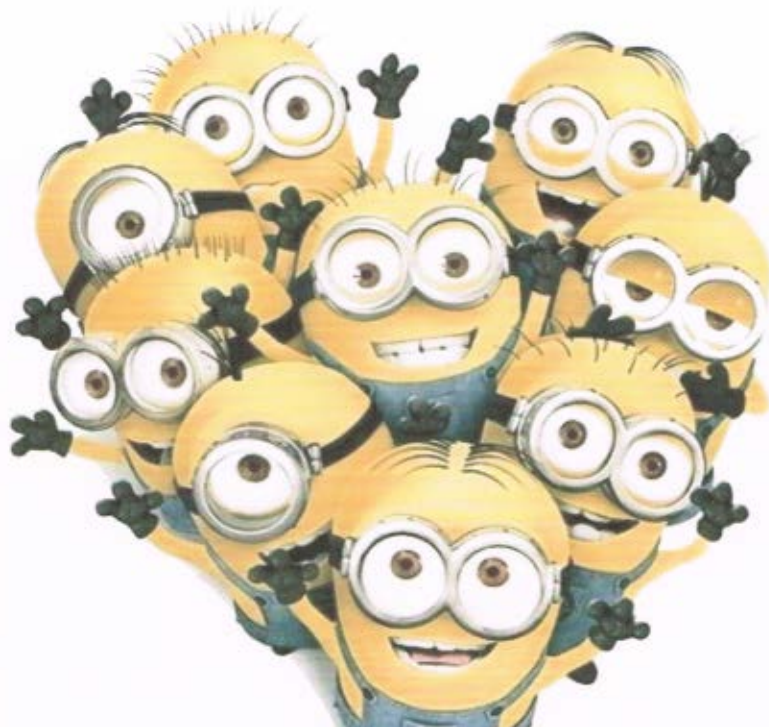
suite à l'adoption de l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020, le délai de 2 mois pour déposer un recours contre les décisions prises par la CDAPH pendant la période couverte par la loi d'urgence sanitaire est suspendu.

L'utilisateur conserve donc la possibilité de contester la décision dès réception de la notification et ce dans la limite de deux mois à compter de l'expiration de la loi d'urgence sanitaire.

La MDPH aura alors deux mois pour notifier une nouvelle décision.

Le GEM de Carcassonne pense à vous très fort et vous fait pleins de bisous.

Il faut garder espoir, s'armer de patience et demain sera meilleur.



L'accueil téléphonique est priorisé avec 4 lignes en service pour un accompagnement renforcé des personnes ; le maximum d'informations est donné par téléphone.

Du 18 mai au 15 juin, l'accueil physique reprendra très progressivement sur rendez-vous si la question nécessite la présence de l'utilisateur à la MDPH. L'organisation sera adaptée chaque semaine en fonction des consignes nationales.

Il sera demandé à l'utilisateur de renseigner un cahier de visite pour avoir ses coordonnées en cas d'une éventuelle contamination.

2 tables dans le sas d'entrée permettront aux usagers de déposer leur dossier ou de récupérer les cerfa.

Du plexiglass sera installé sur la banque d'accueil.

Un dispositif spécifique sera mis à disposition des chargées d'accueil et de la médiatrice en langue des signes française afin de recevoir les personnes sourdes et malentendantes pour qu'elles puissent voir les expressions du visage et lire sur les lèvres.

SERVICE EVALUATION MEDICO SOCIALE

Pas de rendez-vous
ni de consultation
(sauf si indispensable et en accord avec
la Direction)
compensés par des entretiens
téléphoniques systématiques



IME La Solo APAJH11

Le retour sur le site de la MDPH sera étudié semaine après semaine et effectué selon un cahier des charges strict sur le plan de la sécurité sanitaire.

1 agent par bureau selon un planning hebdomadaire et éventuellement des plages horaires décalées.

Les réunions se poursuivent uniquement en visioconférence, notamment les Equipes Pluridisciplinaires et les CDAPH.

L'outil mis en place par le service informatique du Département sera déployé pour remplacer skype.



IME Les Hirondelles AFDAIM Carcassonne

Les petits conseils
qui peuvent tout changer

Avoir toujours une pomme de terre dans sa poche, quand ça ne va pas, la sortir et, en la tenant au-dessus de votre tête, répéter plusieurs fois : « J'ai la patate, j'ai la patate, j'ai la patate ! » (Pensez à changer la pomme de terre tous les mois.)

Le GEM de Carcassonne

Dossiers archivés : pour éviter les transferts de papier dans la MDPH, les dossiers évalués seront archivés.

Les communications se feront uniquement par mail ou par téléphone.

La boîte mail du médecin coordonnateur est sécurisée via médimail

SERVICE ADMINISTRATION GENERALE

Le service assure :

-la gestion des boites mail
RAT, MDPH et FDC

-le mandatement des
dépenses

-les liens avec les services
stratégiques du département
(Direction du Patrimoine;
Informatique) et les
prestataires stratégiques

(COSOLUCE logiciel finance ;
COGITIS, prestataire
informatique)

-les liens avec les associations
employeur des agents mis à
disposition

-le lien avec le service
prévention santé du
Département notamment pour
les personnels en parcours
d'immersion.



Foyer de vie Afdaim de Castelnaudary

MDPH de l'AUDE

18 RUE DU MOULIN DE LA SEIGNE
11 855 CARCASSONNE CEDEX 9

TÉLÉPHONE 0800 77 77 32

de 9 à 12h et de 13h30 à 17h pendant le confinement

E-MAIL :

mdph@aude.fr

Congés d'été

Les souhaits de congés sont d'ores et déjà transmis aux chefs de service qui veilleront bien sûr à ce que la continuité du service public de la MDPH soit assurée, notamment sur la période estivale.

Le confinement a eu pour impacts la suspension de certaines réunions partenariales, en présentiel, (CPAM, CAF, CD) et de certaines réunions relatives aux PAG : GOS et commissions établissements. Un tableau prévisionnel des GOS pour le mois de juin est en cours d'élaboration.

Le lien avec ces partenaires a été maintenu par mail et par téléphone.

Les incontournables

La FOIRE AUX QUESTIONS du secrétariat d'Etat mise à jour en permanence et à retrouver dans la page MDPH sur aude.fr :

[cliquez ici](#)

Et la vie reste belle !

une pépite d'humanité offerte par les résidents du Foyer de vie APAJH de Saissac

[cliquez ici](#)